



**DECISION DELEGATION DE SIGNATURE  
DIRECTEUR INTERIMAIRE A MADAME ALINE BLONDEL  
HI-NO-VE**

Le Directeur par Intérim,

**Vu** l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions du directeur d'un établissement public de santé,

**Vu** les articles D.6143-33 à D. 6143-35 et R.6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

**Vu** le décret n°2005-921 du 2 août 2005 modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

**Vu** la convention de la direction commune du 08 avril 2016 entre les centres hospitaliers d'Hirson, Vervins, et de Le Nouvion en Thiérache,

**Vu** la Décision de M. le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé en date du 30 mars 2022 relative à la nomination de Monsieur Christophe BLANCHARD, dans le cadre de la convention de direction commune, Directeur par Intérim des centres hospitaliers d'Hirson, de le Nouvion-en-Thiérache et de Vervins (HI-NO-VE), à compter du 04 avril 2022,

**Vu** la mise à disposition de Madame Aline BLONDEL aux centres hospitaliers d'Hirson, Vervins, et de Le Nouvion en Thiérache (HI-NO-VE),

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Madame Aline BLONDEL, Attachée Principale d'Administration Hospitalière, Responsable de la Filière des Ressources Humaines et Affaires Médicales, pour signer, **en cas d'indisponibilité, d'absence ou d'empêchement du Directeur par Intérim, de la Directrice Adjointe et de l'Adjointe de Direction de l'établissement**, les documents suivants :

- Contrats de travail à durée déterminée
- Décisions d'avancement, de reclassement et d'exercice à temps partiel
- Attestations ASSEDIC
- Etats de cotisations (URSAFF, Taxe sur les salaires, etc...)
- Mandats de paie
- Tableaux de service médicaux et paramédicaux
- Tableaux des astreintes administratives et techniques
- Ordres de mission
- Demandes de remboursement de frais de déplacements
- Déclarations d'accidents du travail
- Certificats de travail
- Conventions de formation
- Correspondances liées à la gestion des ressources humaines et à la formation continue
- Conventions de stage.



## **Article 2**

L'intéressée s'engage à n'user de cette délégation que dans le cadre strict de ses attributions et dans le respect de la réglementation en vigueur et à en rendre compte au Directeur, en cas de difficulté d'appréciation et de mise en œuvre.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département de l'Aisne et notifiée aux personnes précitées.

## **Article 4**

La présente délégation prend effet à compter du 04 avril 2022.

Fait à Hirson, le 04 avril 2022

Le Directeur par Intérim

C. BLANCHARD

Christophe BLANCHARD

### **Copies :**

- Intéressée
- Recueil des actes administratifs du département de l'Aisne
- M. le Trésorier du CH d'Hirson